http://www.snetap-fsu.fr/Reforme-de-la-filiere-B.html



Réforme de la filière B : Commentaires de l'Intersyndicale CFDT/ SNETAP-FSU sur le rapport d'étape du groupe de travail

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

Tout d'abord, l'intersyndicale tient à remercier Madame Olga Lefèvre-Pestel - Cheffe du bureau GM1 et pilote du groupe de travail - d'avoir invité les syndicats de l'enseignement secondaire maritime à participer aux travaux relatifs à la réforme de la filière B.

L'intersyndicale, dans un esprit de collaboration, a participé activement aux différentes réunions de ce groupe de travail en contribuant à l'atteinte des objectifs définis lors de la première séance.

Elle se félicite notamment que, pour les marins, l'esprit de promotion sociale ait été conforté mais ne peut à l'évidence se satisfaire de l'ensemble des points relatés dans ce rapport.

L'intersyndicale - elle aura d'autres occasions pour le faire - est déterminée à faire entendre et, cela dans l'intérêt de l'enseignement maritime, sa logique de filière professionnelle scolaire et étudiante. Elle ne peut valider certaines orientations proposées dans ce rapport d'étape notamment :

de ne pas envisager, de manière claire et sans équivoque, la création de <u>BTS</u> maritimes diplômants et au niveau attendu pour un BTS,

de la décision arbitraire de déqualifier, en termes de prérogatives, le Bac Pro EMM,

de l'étonnant niveau d'accès, dans le parcours dans la voie professionnelle étudiante, à la formation amenant au diplôme de Chef mécanicien 3000 kW.

Le 14 février,

Pour le SNETAP-<u>FSU</u> Nicolas GRÖVEL

Pour la <u>CFDT</u> François YVON

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2